Un autre Regard

SIEGE NATIONAL LE 10 DECEMBRE 2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le handicap psychique
enfin reconnu officiellement dans l'avant-projet de loi concernant les personnes handicapées

L'UNAFAM se félicite que le **handicap psychique** apparaisse comme tel dans l'avant-projet de loi relatif aux droits des personnes handicapées, présenté le 10 décembre au Conseil des Ministres.

Cette reconnaissance doit permettre, enfin, de **mettre en œuvre rapidement des solutions** d'un **accompagnement médical et social adapté** pour les centaines de milliers d'hommes et de femmes concernés qui vivent aujourd'hui dans des conditions peu compatibles avec le respect de la personne.

Contact presse : Anne Pierre-Noël

Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques
12 Villa Compoint 75017 Paris
tel: 01 53 06 30 43 • fax: 01 42 63 44 00
site internet: www.unafam.org • e-mail: infos@unafam.org